

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste	AGENT SAISONNIER POLYVALENT SERVICE TECHNIQUE		
Occupé par			
Grade		Filière	TECHNIQUE
Pôle	TECHNIQUE	Catégorie	С
Service	Technique	Date de création	24/06/2024
Affectation		Date de fin	30/08/24

DESCRIPTION DU POSTE DE TRAVAIL

Définition et profil

L'agent d'entretien affecté à l'équipe du service technique assure l'entretien des espaces verts de la ville. Polyvalent II participe aussi, aux tâches permettant le bon fonctionnement du service.

Missions principales	Missions annexes
Missions relatives aux espaces verts	Missions spécifiques
L'agent d'entretien assure une présence régulière sur tous les espaces verts : - intervient sur des travaux de création de nouveaux espaces verts (plantations, engazonnement, desherbage) - réalise des travaux d'entretien (tonte, fertilisation, ramassage de feuilles, débroussailleuse), - désherbe thermique et manuelle - taille de haies, d'arbustes et d'arbres, - respecte l'application des mesures d'hygiène et de sécurité (port des EPI).	à son service, à des activités exceptionnelles ou événementielles. Polyvalent II participe aussi, aux tâches permettant le bon fonctionnement du service.

Objectifs

- participer aux travaux de création et d'entretien des espaces verts, sur l'ensemble du territoire communal -travail polyvalent

Activités principales	Activités annexes
 création et entretien de massifs floraux et de jardinières plantations d'arbres, d'arbustes, de haies, de fleurs, etc ensemencement de pelouses petits travaux de génie civil tonte et fertilisation de pelouses taille d'arbres, d'arbustes et de haies, désherbages divers débroussaillage ramassage de feuilles divers travaux d'entretien d'espaces verts Faire remonter les besoins en matériel et produits au responsable technique -autres missions polyvalentes 	- intervention sur la mise en place ponctuelle de décors événementiels ou autres missions polyvalentes

Supérieurs hiérarchiques

Composition du service (effectif) : 5 agents

Positionnement du poste : Responsable du service technique

Place du poste dans l'organigramme

Positionnement du poste : place de l'agent dans la structure

Maire



Directrice générale des Service : CHAUBADINDEGUY Barbara



Responsable du service technique : RUBINI Bruno



AGENT TECHNIQUE POLYVALENT

ENVIRONNEMENT DU POSTE DE TRAVAIL

Localisation géographique du poste	Moyens utilisés (matériels, véhicule)
Centre Technique Municipal Rte de Minjacq 40150 Angresse	Ensemble du matériel et de l'outillage d'entretien Véhicule de service
Interventions sur la Commune, Nombreux déplacements à l'intérieur du lieu d'intervention ou sur plusieurs lieux différents	
Produits, substances, matériels utilisés	Contacts internes et externes
Livret d'hygiène et de sécurité Produits inflammables (carburants, gaz, etc)	Contacts internes : ensemble du personnel du service Contacts externes : administrés et personnels municipaux

EXIGENCES LIEES AU POSTE DE TRAVAIL

Consignes de sécurité / Obligations	Interdictions
	Se référer aux contres indications médicales au poste de travail définies, au préalable, par la médecine du travail.

COMPETENCES LIEES AU POSTE DE TRAVAIL

Diplômes ou formations professionnelles conseillées	Exigences professionnelles ou contraintes
Formation initiale ou continue en matière de travaux paysagers, Formation en bâtiments	Permis B exigé
	TECHNIQUE Connaissances des techniques de maçonnerie, plomberie, menuiserie et/ou électrique Connaître et savoir appliquer les techniques et pratiques d'entretien des espaces verts (tonte, élagage, taille, techniques alternatives au désherbage chimique, techniques de plantation) Comprendre une notice d'entretien, un plan, une consigne SECURITE AU TRAVAIL Connaître les risques de toxicité des produits Connaître et savoir appliquer les règles de sécurité portant sur les activités, les matériels et les produits Détecter les dysfonctionnements d'une structure, d'un équipement, d'une machine ENTRETIEN Connaître et savoir appliquer les techniques de

	maintenance et d'entretien du matériel Connaître et savoir utiliser les produits et matériels de nettoyage
Savoir-être : comportement, attitudes, qualités humaines	droits et devoirs Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires. Loi dite loi Le Pors. Référence au règlement intérieur de la collectivité, livret d'accueil et livret d'hygiène et de sécurité Faire preuve d'une grande disponibilité, de bonnes qualités professionnelles, d'autonomie, de prise d'initiatives. Apprécier les situations, rendre-compte à la hiérarchie Respecter la confidentialité des informations (devoir de réserve) Démontrer sa capacité à déterminer les priorités Réagir sur les interventions urgentes Avoir le sens du service public Savoir-faire Technique d'écoute, devoir de confidentialité, capacité à communiquer, sens de l'organisation. Capacité de prise de décision en cas de difficulté avec les enfants hors du temps d'enseignement : maladie apparente, blessure : remonter à la hiérarchie. Exigences du poste Travail en équipe,
Astreintes	Travail à l'intérieur ou à l'extérieur tous temps, toutes saisons, à pied ou motorisé Travail seul ou en équipe. Port de vêtements professionnels adaptés (EPI) (bottes, gants, lunette, casque); manipulation de produits dangereux Pénibilité physique : station debout prolongée, travail courbé ou agenouillé Respect des normes portant sur les activités, les matériels, et les produits Utilisation du véhicule personnel pour les déplacements / véhicule de service Entretien des véhicules-propreté des véhicules et locaux Horaires réguliers, astreintes éventuelles, saisonnalité Disponibilité lors d'opérations et événements
	exceptionnels L'activité peut s'exercer en présence des usagers (espaces publics)
Formations obliga	toires liées au poste
Permis pour le poste	Habilitations pour le poste
A - ,B x,C - ,D -,EB -,EC -,ED -	

Horaires de travail	DE TRAVAIL	
	Astreintes	
Se référer au document joint annualisation du temps de travail		
Relationnel dans le poste	Déplacements liées au poste	
Travail seul □x Travail en équipe □x Travail au contact d'un public □x	Agglomération	
Contraintes liées au poste de travail (vaccinations, EP	·I)	
Vaccination : anti-tétanique		
Vêtement de travail x Casque x Lunettes x Protex Harnais □ Chaussures x EPI spécifiques : protections tronçonnage	ections auditives x Protections respiratoires x Gants	
Pour une aide éventuelle, sur la partie sécurité et sante	é au travail, contacter le service prévention en interne	
FACTEURS CLES DE SUCCES		
Lister les critères quantitatifs et qualitatifs sur lesque de l'agent.	els le supérieur hiérarchique peut apprécier le travail	
Exemple: • degré de satisfaction du public sur la pro • rythme de consommation des produits d • respect des consignes de sécurité • fréquence de réparation du matériel	preté de la salle (retours positifs et négatifs) ans un but d'optimisation des stocks	
SIGNATURES		
Titulaire du poste		
Responsable du service		
Responsable du pôle		
Direction des Ressources Humaines		